

Assemblée Générale Mixte annuelle Résultats des votes

Ingenico Group (Euronext : FR0000125346 - ING) a tenu aujourd'hui son Assemblée Générale Mixte à Paris.

Les actionnaires ont approuvé toutes les résolutions proposées par le Conseil d'administration. Les principales résolutions approuvées portent sur :

- Les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2016 ;
- La distribution d'un dividende de 1,50 euro par action, en hausse de 15% et payable en numéraire ou en action ;
- La ratification de la nomination de Madame Caroline Parot et le renouvellement de Monsieur Bernard Bourigeaud et de Madame Caroline Parot en qualité d'Administrateurs indépendants ;
- Say on Pay – Avis sur la rémunération de Philippe Lazare pour l'exercice clos le 31 décembre 2016
- Approbation des principes et critères de détermination de la rémunération du Président directeur général
- Le renouvellement de diverses autorisations financières ;
- Diverses modifications statutaires afin de les mettre en harmonie avec les dispositions réglementaires applicables.

Avec la nomination de Caroline Parot en tant qu'administratrice indépendante, le Conseil d'Administration renforce notamment ses compétences en matière financière. Caroline Parot apporte par ailleurs une expertise dans le domaine du *retail*. A l'issue de cette assemblée, le Conseil d'administration est donc composé de neuf administrateurs dont quatre femmes.

Philippe Lazare, Président-directeur général d'Ingenico Group, a déclaré : « *Je tiens à remercier les actionnaires d'Ingenico Group pour leur soutien et leur confiance et nos administrateurs pour leur engagement. Le Groupe a une fois encore amélioré ses pratiques de gouvernance avec un Conseil d'administration composé à près de 89 % d'administrateurs indépendants et un taux de féminisation s'élevant à plus de 44 %.* ».

Précisions relatives au dividende

Le dividende sera détaché le 17 mai 2017 et mis en paiement le 12 juin 2017. L'option pour le paiement du dividende en actions nouvelles Ingenico Group au prix de 74,79 euros par action devra être exercé entre le 17 mai 2017 et le 2 juin 2017 inclus. Au-delà de cette dernière date et à défaut d'exercice de l'option, le dividende sera payé uniquement en numéraire.

Le prix de l'action est égal à 90% de la moyenne des derniers cours cotés sur NYSE Euronext Paris lors des vingt séances de bourse précédant le jour de la réunion de l'Assemblée Générale, diminuée du montant net du dividende.

Les actions ainsi émises en paiement du dividende porteront jouissance au 1er janvier 2017 et seront entièrement assimilées aux actions déjà émises aux négociations sur NYSE Euronext Paris.

A propos d'Ingenico Group

Avec son offre de solutions de paiement sécurisées sur l'ensemble des canaux de vente, Ingenico Group (Euronext: FR0000125346 - ING), leader mondial des solutions de paiement intégrées, accompagne les évolutions du commerce de demain. S'appuyant sur le plus large réseau d'acceptance dans le monde, nos solutions s'adaptent à la fois aux exigences locales et aux ambitions internationales de nos clients. Ingenico Group est le partenaire de confiance des institutions financières et des marchands, des petits commerçants aux enseignes référentes de la grande distribution. En nous confiant la gestion de leurs activités de paiement, nos clients peuvent se concentrer sur leur métier et tenir leur promesse de marque.

En savoir plus sur www.ingenico.com  twitter.com/ingenico

Contacts / Ingenico Group

Investisseurs

Laurent Marie
VP Relations Investisseurs
laurent.marie@ingenico.com
(T) / 01 58 01 92 98

Investisseurs

Caroline Alamy
Responsable Relations Investisseurs
caroline.alamy@ingenico.com
(T) / 01 58 01 85 09

Communication

Coba Taillefer
Responsable Communication externe
coba.taillefer@ingenico.com
(T) / 01 58 01 89 62